

« La guerre inévitable entre l'Allemagne et la Russie terminera cette œuvre. Si elle est heureuse, l'Allemagne annexera les provinces baltiques, l'Esthonie, la Livonie et la Courlande. Elle formera un État polonais et un royaume ruthène destinés à recevoir les Juifs et les Slaves qui émigreront du grand empire allemand (1).

« Finalement, deux groupes territoriaux seront constitués en Europe centrale; l'un politique ou confédération germanique comprendra l'empire allemand actuel, le Luxembourg, la Hollande, la Belgique, la Suisse allemande et l'Autriche-Hongrie; l'autre sera un immense *Zollverein*; outre la confédération germanique, il embrassera les principautés baltiques, le royaume de Pologne, le pays ruthène, la Roumanie et la Serbie agrandie (2).

« La Pangermanie abritera alors 86 millions d'hommes et le territoire économique soumis à son action commerciale directe et exclusive sera habité par 131 millions de consommateurs.

« Sans doute, des Allemands ne peupleront pas seuls le nouvel empire allemand ainsi constitué, mais seuls ils gouverneront, seuls ils exerceront les droits politiques, serviront dans la marine et dans l'armée, seuls ils pourront acquérir la terre. Ils auront alors, comme au moyen âge, le sentiment d'être un peuple de maîtres; toutefois ils condescendront à ce que les travaux inférieurs soient exécutés par les étrangers soumis à leur domination (3). »

Ces derniers traits, dont la plaisante outrecuidance se retrouve dans toutes les publications pangermanistes, ne

(1) *Grossdeutschland und Mitteleuropa um das Jahr 1950*, p. 40. Thormann, Berlin, 1895.

(2) *Op. cit.*, p. 42.

(3) « ... dass die Deutschen allein politische Rechte ausüben, im Heer und in der Marine dienen und Grundbesitz erwerben können, erlangen sie das im Mittelalter vorhanden Bewusstsein wieder, ein Herrenvolk zu sein. Sie dulden die unter ihnen lebenden Fremden gern zur Ausführung der niederen Handarbeiten ». *Op. cit.*, p. 48.